



SM GANGES LE VIGAN

D.O.B 2022

21 février 2022

1

Depuis la loi « Administration Territoriale de la République » (ATR), un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) doit avoir lieu dans les deux mois qui précèdent le vote du budget.

L'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi « NOTRe » a voulu accentuer l'information des conseillers communautaires et prévoit un Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB).

Aussi, dorénavant, le DOB s'effectue sur la base d'un rapport élaboré par le Président et ses collaborateurs sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. L'information est renforcée puisque le ROB doit, en outre, comporter une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Le rapport doit également préciser l'évolution prévisionnelle des effectifs et des dépenses de personnel pour le projet de budget.

Enfin l'article 13 de la Loi de Programmation des Finances Publiques (LPFP) du 22 janvier 2018 prévoit une présentation des objectifs concernant :

- L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement
- L'évolution du besoin de financement annuel

Le ROB n'est pas qu'un document interne : il doit être transmis au représentant de l'Etat mais aussi faire l'objet d'une publication conformément au décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du ROB.

Le Débat d'Orientation budgétaire doit permettre au Comité Syndical de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affectées dans le budget primitif. Mais ce doit être aussi l'occasion d'informer les conseillers sur l'évolution financière du syndicat en tenant compte des projets retenus.



2

I / LA RÉTROSPECTIVE FINANCIERE DU SM GANGES LE VIGAN



3

A / LES RÉSULTATS 2021

		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES	PREVISIONS TOTALES	290 080,00 €	291 072,00 €	581 152,00 €
	REALISATIONS	53 656,65 €	274 107,73 €	327 764,38 €
DEPENSES	PREVISIONS TOTALES	290 080,00 €	291 072,00 €	581 152,00 €
	REALISATIONS	5 527,00 €	259 502,33 €	265 029,33 €
	RESULTATS DE CLOTURE 2021	48 129,65 €	14 605,40 €	62 735,05 €
	RESULTAT REPORTE DE L'EXERCICE 2020	167 260,28 €	38 064,55 €	205 324,83 €
	RESULTAT CUMULE	215 389,93 €	52 669,95 €	268 059,88 €
	RESTE A REALISER	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
	SECTION INVESTISSEMENT	0 €	0 €	0 €
		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
	RESULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021	215 389,93 €	52 669,95 €	268 059,88 €



4

B / LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses :

		CA 2020	CAA 2021	Observations
CHAP 011	Charges de fonct courantes	79 286,16 €	64 275,36 €	Etude SMBFH GEMAPI, Convention de mutualisation, fonctionnement équipe verte Pas de technicien rivière en 2021
CHAP 65	Autres charges de gestion courante	14 110,90 €	13 771,45 €	Adhésion SMBFH, régularisation du PAS
CHAP 012	Charges en personnel	228 217,42 €	165 319,07 €	Mutation d'un agent titulaire à la CCPV Pas de technicien rivière en 2021
CHAP 042	Opérations d'ordres	16 023,55 €	16 136,45 €	Amortissement des biens
	TOTAL	337 638,03 €	259 502,33 €	

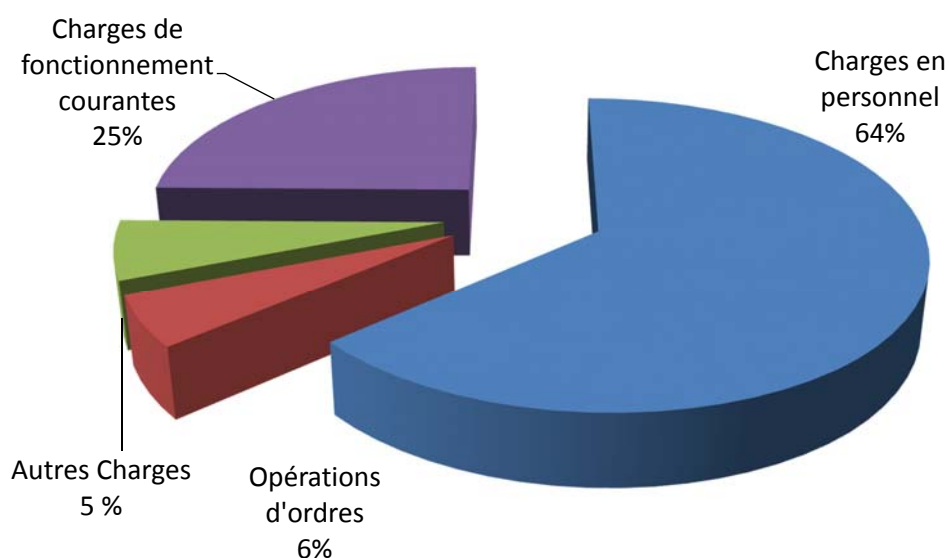
ZOOM

	2020	2021
Etudes	8 884,24 €	8 884,24 €
Convention de mutualisation	46 787,44 €	31 093,43 €
SMBFH	14 110,90 €	13 771,45 €
Solde des charges de gestion	23 614,48 €	24 297,69 €
TOTAL 011 + 65	93 397,06 €	78 046,81 €



5

- Répartition des dépenses de fonctionnement pour 2021

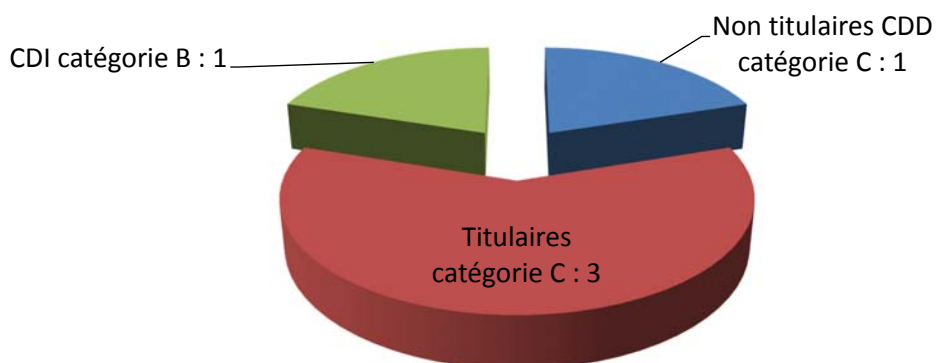


6

- Les charges en personnel 2021

	EFFECTIFS
Au 31/12/2018	6
Au 31/12/2019	6
Au 31/12/2020	6
Au 31/12/2021	5

		CA 2019	CA 2020	CAA 2021
CHAP 012	CHARGES DE PERSONNEL	221 840,47 €	228 217,42 €	165 319,07 €
CHAP 013	MALADIES	1 690,86 €	6 562,35 €	2 636,77 €
CHAP 74	PARTICIPATION ETAT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
CHAP 74	PARTICIPATION AGENCE - REGION	189 795,00 €	351 391,48 €	271 469,00 €
PART RESIDUELLE CHARGES EN PERSONNEL		30 354,61 €	-129 736,41 €	- 108 786,70 €



7

- La section de fonctionnement

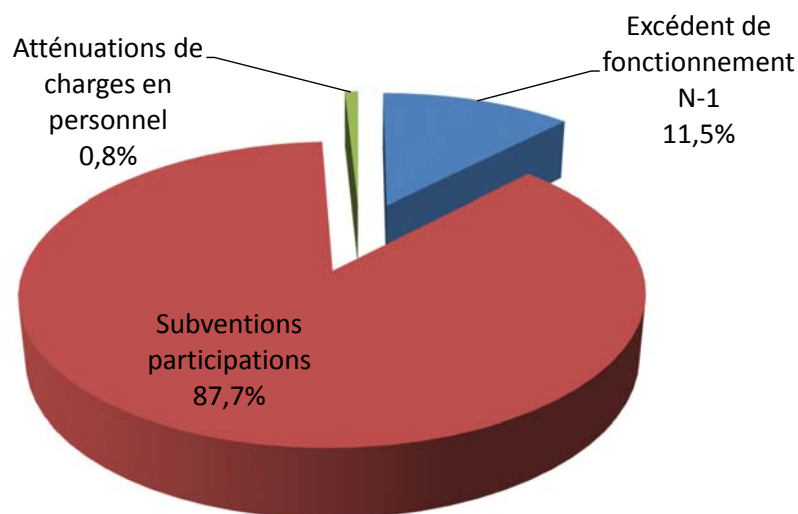
Les recettes :

		CA 2020	CAA 2021	Observations
CHAP 042	Divers (Opérations ordre)	0,00 €	0,00 €	
CHAP 013	Atténuations de charges en personnel	6 562,35 €	2 636,77 €	Remboursement maladie
CHAP 74	Subventions Participation	351 391,48 €	271 469,00 €	Participation des 3 Communautés de Communes = 202 256 € Subvention Agence de l'Eau = 69 153 € Subvention solde Région = 60 €
CHAP 75	Autres produits de gestion courante	0,00 €	1,96 €	Régularisation PAS
CHAP 002	excédent de fonct. N-1	17 748,75 €	38 064,55 €	Résultat N-1
TOTAL		375 702,58 €	312 172,28 €	



8

- Répartition des recettes pour 2021



9

- Participation des Communautés de Communes pour 2021

REPARTITION Par CC	GFCT	HGFCT	GEV	HGSBV	GSBV	GTR	HGTR	TOTAL
REPARTITION CCPV	9 389,79 €	1 528,14 €	56 637,33 €	4 597,74 €	2 886,99 €	9 768,00 €	9 768,00 €	94 576,00 €
REPARTITION CCGS	9 264,39 €	1 507,73 €	55 880,98 €	4 536,34 €	2 848,44 €	9 637,56 €	9 637,56 €	93 313,00 €
REPARTITION CCCACTS	1 426,40 €	232,14 €	8 603,75 €	698,44 €	438,56 €	1 483,85 €	1 483,85 €	14 367,00 €
TOTAL	20 080,58 €	3 268,01 €	121 122,06 €	9 832,52 €	6 173,99 €	20 889,41 €	20 889,41 €	202 256,00 €

Lexique :

GFCT : Fonctionnement GEMAPI

HGFCT : Fonctionnement Hors GEMAPI

GEV : Equipe verte GEMAPI

HGSBV : SMB Fleuve Hérault Hors GEMAPI

GTR : Technicien rivière GEMAPI

HGTR : Technicien rivière Hors GEMAPI



10

C / LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- Les résultats

	CA 2020	CAA 2021
DEPENSES INVESTISSEMENT	10 009,00 €	5 527,00 €
RECETTES INVESTISSEMENT	177 269,28 €	220 916,93 €
EXCEDENT INVESTISSEMENT	167 260,28 €	215 389,93 €



11

- Evolution des dépenses d'investissement de 2021

		CA 2020	CAA 2021	Observations
CHAP 21	Acquisition	1 129,00 €	2 647,00 €	Matériels pour rééquipement équipe verte, Tronçonneuses = 2 647 €
CHAP 23	Travaux	8 880,00 €	2 880,00 €	Travaux rivières désembacement du Pont du Mas de Legue au Prat suite aux intempéries de septembre 2020
CHAP 20	Bâtiments et Installations	0,00 €	0,00 €	
CHAP 040	Opérations d'ordre	0,00 €	0 €	
	TOTAL	10 009,00 €	5 527,00 €	



12

- Evolution des recettes d'investissement de 2021

		CA 2020	CAA 2021	Observations
ART 10222	FCTVA	632,87 €	185,20 €	FCTVA 2021 sur dépenses 2020
CHAP 13	Subventions d'investissement	0,00 €	37 335,00 €	Avance de subvention du CD 30 suite aux intempéries de septembre 2020
CHAP 001	Résultat reporté	160 612,86 €	167 260,28 €	Résultat N-1
CHAP 040	Opérations d'ordre	16 023,55 €	16 136,45 €	Amortissement des biens
	TOTAL	177 269,28 €	220 916,93 €	



II / LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022



A/ LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

D'ici au mois de mars 2022, l'équipe verte ne sera plus composée que de 2 agents.

Un technicien rivière a été recruté pour 6 mois en remplacement de M. Alain CANALES.

Les dossiers de financement auprès de l'Agence de l'Eau pour l'équipe verte et le technicien seront réalisés à nouveau en 2022 sans certitude quant aux résultats.



15

B/ LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- 1) Le plan de financement pour les travaux de la ripisylve de la Haute Vallée de l'Hérault est à revoir en fonction des subventions obtenues.
- 2) Les projets d'investissement seront inscrits dès que les plans de financement seront finalisés et les participations des Communautés de Communes validées en Comité Syndical.
- 3) Des travaux sont prévus suite aux inondations de septembre 2020.
- 4) Un treuil et du matériel forestier pour le fonctionnement de l'équipe verte seront à acquérir.
- 5) La question de la vente de certains matériels et/ou véhicule sera à étudier.



16